



CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND - 350 AVENUE JEAN JAURES - 69007 LYON

12
MARS
2022

CONDITIONS D'ACCES ET QUALIFICATIONS

Affiliation :

Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2021/2022.

Passeport sportif :

Le compétiteur devra présenter un passeport sportif à jour et en règle, licence 2021/2022, certificat médical en cours et une pièce d'identité

Qualifications :

CF règlement des compétitions article 2.5.1.2, Procédures de qualification.

- Les sélectionnés seniors des championnats régionaux 2021/2022, suivant les quotas des ligues
- Les podiums des derniers championnats du Monde et d'Europe seniors, des derniers championnats du Monde FISU, CISM et des Jeux Olympiques précédant le championnat de France
- Les podiums seniors du circuit Grand Prix (W.T) de la saison en cours.
- Les athlètes ayant obtenu une dérogation de la D.T.N.

Catégories :

Seniors nés (es) en 2004 et avant

Catégories de poids

Masculins : -54kg, -58kg, -63kg, -68kg, -74kg, -80kg, -87kg, +87kg

Féminins : -46kg, -49kg, -53kg, -57kg, -62kg, -67kg, -73kg, +73kg

INSCRIPTIONS

Les clubs devront :

- Inscrire leurs coaches et compétiteurs sur le site de martial.event en tenant compte des délais de clôture d'inscription fixés au **vendredi 18 février 2022**.
 - Régler les droits d'engagement de 12,00 € par compétiteur et par coach (parcarte bleue sur le compte Paypal - <http://www.martial.events/en>).
- Chaque ligue validera les inscrits qualifiés de son territoire, à jour des droits d'engagement.

ACCREDITATIONS ET PESEES

Les athlètes se présenteront sur le site avec leur passeport, leur accréditation et leur carte d'identité suivant le programme ci-dessous.

Les accréditations coaches et athlètes seront retirées au Palais des Sports de Lyon Gerland de 16.30 à 19.00, le vendredi 11 mars 2022.

REGLEMENT DE LA COMPETITION

- Règlementation F.F.T.D.A
- Système d'élimination directe
- Plastrons et casques électroniques Gen2
- Vidéo Replay
- Temps : Éliminatoires (3x1'30mn) et finales (3x2mns)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les coaches devront être titulaires d'une « habilitation coach » (CF : Reglt compétition Art 2.6.5.2)
- Entrée libre

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Sous réserve de modifications

Vendredi 11 Mars 2022 - Palais des Sports de Gerland

- 16h30 à 19h00 : Accréditation
- 17h00 à 19h30 : Pesée seniors (Masculins/Féminins)
- 18h00 à 19h30 : Briefing des Arbitres

Samedi 12 Mars 2022 - Palais des Sports de Gerland

- 7h30 : Ouverture du Palais des sports aux compétiteurs et Coachs
- 8h00 : Présentation et informations compétiteurs
- 8h15 à 18h30 : Compétitions Seniors
- 18h30 à 20h00 : Finales

Les compétiteurs devront présenter leur **passeport sportif** et accréditation à l'entrée du site, à la table de contrôle, de l'aire de combat et à la table centrale.

La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.
Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site.



En raison du protocole sanitaire, tous les participants devront présenter le pass' sanitaire ou un test PCR !